

CQP Animateur de tennis de table

RNCP42866 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15454, 15408
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2031

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015

CPNEF Sport

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CQP Animateur

de tennis de table répond à un besoin identifié du marché du travail en matière d'encadrement et d'animation de publics non compétiteurs dans le secteur sportif. Elle vise à accompagner le développement de nouvelles formes de pratique, au sein et en dehors des clubs, autour des activités de loisir et de bien-être. Ce CQP contribue ainsi à la structuration et à la professionnalisation de la branche du sport, tout en facilitant l'accès à d'autres diplômes et parcours de qualification du secteur.

ACTIVITÉS VISÉES

Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à des séances d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table

Construction de séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table

Animation d'une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table

Mise en sécurité des pratiquants et des tiers

Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Recherche d'emploi et d'activités à animer

Programmation d'actions de formation et de professionnalisation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les attentes et les motivations des participants aux séances d'initiation ou d'éducation en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap

Repérer le niveau de pratique, afin d'identifier les capacités et limites des participants aux séances d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table en utilisant des outils d'évaluation avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour réaliser des séances d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure

Construire des séances d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table afin d'assurer une progression des participants

en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap

Prendre en compte les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances d'initiation ou d'éducation s et les situations pédagogiques cohérentes des séances d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table

Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci

Prévoir les modalités d'évaluation d'une séance d'initiation ou de Tennis de Table en vue d'y proposer des modifications ou ajustements

Mettre en place le matériel nécessaire à la séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table dans le respect des exigences de l'activité pour une mise en activité sécurisée

Accueillir les participants d'une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table, y compris ceux rencontrant une situation de handicap afin d'informer le groupe des objectifs et du déroulement de la séance

Conduire une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table afin de réaliser les objectifs préalablement définis en utilisant les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité

Accompagner les participants tout au long d'une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table en veillant à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

Procéder à l'issue d'une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table à une évaluation dans le but de prévoir les remédiations à apporter aux prochaines séances d'initiation ou d'éducation s pour permettre l'atteinte des objectifs par les pratiquants

Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table en veillant à leur bonne compréhension

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'initiation ou d'éducation afin de garantir une pratique du Tennis de Table en toute sécurité

Informers les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant les outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires

Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité

Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle

Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités

Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.

Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel

Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause

Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité

Blocs de compétences

RNCP42866BC01 — Préparation et animation de séances d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et les motivations des participants aux séances d'initiation ou d'éducation en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer le niveau de pratique, afin d'identifier les capacités et limites des participants aux séances d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table en utilisant des outils d'évaluation avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour réaliser des séances d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure

Construire des séances d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table afin d'assurer une progression des participants en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.

Prendre en compte les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances d'initiation ou d'éducation s et les situations pédagogiques cohérentes des séances d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table

Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci

Prévoir les modalités d'évaluation d'une séance d'initiation ou de Tennis de Table en vue d'y proposer des modifications ou ajustements

Mettre en place le matériel nécessaire à la séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table dans le respect des exigences de l'activité pour une mise en activité sécurisée

Accueillir les participants d'une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table, y compris ceux rencontrant une situation de handicap afin d'informer le groupe des objectifs et du déroulement de la séance

Conduire une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table afin de réaliser les objectifs préalablement définis en utilisant les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité

Accompagner les participants tout au long d'une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table en veillant à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

Procéder à l'issue d'une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table à une évaluation dans le but de prévoir les remédiations à apporter aux prochaines séances d'initiation ou d'éducation s pour permettre l'atteinte des objectifs par les pratiquants

Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation ou d'éducation de Tennis de Table en veillant à leur bonne compréhension

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'initiation ou d'éducation afin de garantir une pratique du Tennis de Table en toute sécurité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier professionnel et entretien individuel

Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'animation et entretien individuel

RNCP42866BC02 — Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

LISTE DE COMPÉTENCES

Informers les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant les outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires

Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité

Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle
Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités
Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage et entretien oral avec deux évaluateurs

RNCP42866BC03 — Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

LISTE DE COMPÉTENCES

Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel

Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause

Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet professionnel et entretien oral avec deux évaluateurs

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CQP animateur de tennis de table exerce son activité de manière autonome dans le domaine d'activité couvert par le CQP.

Sa responsabilité s'exerce au regard :

- Des publics dont il a la charge,
- Des matériels et des locaux nécessaires à l'activité

Le titulaire du CQP animateur de tennis de table exerce son activité professionnelle au sein de différentes structures :

- Structures affiliées aux fédérations sportives,
- Associations sportives,
- Structures privées,
- Collectivités territoriales,
- Etablissements scolaires et universitaires
- Etablissements socio-éducatifs, pénitentiaires et sanitaires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du CQP Animateur de tennis de table est susceptible d'encadrer tout public suivant les limites et prérogatives définies dans le Code du Sport concernant cette certification.

L'animateur de tennis de table fait découvrir, initie un public jeune et adulte non-compétiteur (public scolaire compris) et assure le développement ou le maintien des capacités physiques des pratiquants.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 212-1, la certification professionnelle permettant d'encadrer une activité physique ou sportive contre rémunération doit garantir la compétence de son titulaire en matière de sécurité et être enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ainsi, au regard du Code du Sport (Art. L.212-1 et R.212-1) en matière d'encadrement rémunéré des activités physiques ou sportives, le CQP Animateur de tennis de table atteste que son titulaire :

- Est capable de mobiliser les connaissances techniques et pédagogiques propres à l'activité Boxe anglaise et de maîtriser les techniques de sa pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants et des tiers ;
- Maîtrise les comportements à observer et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être âgé de 18 ans à l'entrée en formation

Avoir réussi les tests techniques en tennis de table

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport après publication de l'arrêté de représentativité des organisations syndicales et patronales dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers de la Certification.

Les jurys pléniers sont composés de trois personnes ainsi réparties :

- Un représentant des salariés désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant des employeurs désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant du délégataire.

Le représentant du délégataire ne doit pas être intervenu à quelque titre que ce soit auprès des candidats (responsable pédagogique de la session, évaluateur, formateur...).

Le jury plénier ne peut valablement délibérer que si l'ensemble des trois membres est présent. Cette condition constitue le quorum.

Un représentant de l'organisme de formation de la session concernée pourra être invité et entendu par le jury plénier. Ce représentant n'aura pas droit de vote et ne participera pas au délibéré du jury plénier.

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2031
Date de dernière délivrance possible	30/09/2035

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	25	1	79 %	—
2024	11	0	80 %	63 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP38243

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP36661, RNCP37039, RNCP37501, RNCP37503, RNCP37514, RNCP37517, RNCP37518, RNCP37723, RNCP37996, RNCP38243, RNCP38264, RNCP38275, RNCP38283, RNCP38284, RNCP38629, RNCP38630, RNCP38799, RNCP38800, RNCP38820, RNCP39116, RNCP39118, RNCP39633, RNCP40397, RNCP40595, RNCP40596, RNCP40914, RNCP40916, RNCP40927, RNCP41139, RNCP41426, RNCP41454, RNCP41875, RNCP41876, RNCP41980, RNCP41982, RNCP41983, RNCP41985, RNCP41986

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42866/>